



Expropriation et autoroute

Par **couderta**, le **05/04/2009** à **10:52**

Bonjour,

Mon père possède une propriété forestière en Sologne qui est utilisée pour la chasse et la pêche.

L'autoroute A85 la coupe en 2 depuis quelques petites années.

Mon père a été dédommagé pour le terrain exproprié (le tracé de l'autoroute).

L'autoroute a été construite au niveau du sol et même légèrement surélevée.

Le niveau sonore est donc élevé partout autour de cette dernière et on peut l'entendre de partout.

L'étang est contre cette autoroute et la location de la chasse est devenue impossible.

Mon père, très affecté, fait l'autruche et ne veut pas entendre parler d'expertise (ce serait une base pour commencer une réclamation).

La perte financière est certainement importante et la perte de jouissance est très importante (je n'y vais plus car cela m'affecte trop).

Quelles sont les solutions pratiques pour contourner mon père et prendre l'initiative juridique ?